



COMMUNE DE DOURGNE CONSEIL MUNICIPAL

Convoqué le 30 janvier 2019, le Conseil Municipal de DOURGNE s'est réuni en mairie, Salle Gabriel Pujol, le 4 février 2019 à 18h30, sous la présidence de M. Christian REY, Maire.



Compte rendu de la séance du Lundi 4 Février 2019



Présents : REY Christian, Maire,
CARRIE Monique, TAILLIS Didier, IZAR Pascale, Adjointes,
COUGNAUD Dominique, TOURNIER Christiane, BAYSSETTE Alain, GAÏANI Didier,
RABAUD Jean, AUDOIN Pierre, RIVALS Roselynn.
Absents : SICARD Mathieu (excusé), BODINIER Jacqueline, BEILLARD Adrien.
Secrétaire de séance : GAÏANI Didier.



Le compte-rendu de la séance du lundi 28 janvier 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.



1. Modification de l'amplitude horaire de la Carrière de la Montagne Noire.

20190204DL12

7.4.4

La Carrière de la Montagne Noire, représentée par Mme CARCELLER Julie, Mr CARCELLER Olivier et Mr GASC Frédéric, sont venus nous présenter les nouveaux horaires qu'ils souhaitent déposer au service de la DREAL. Actuellement l'arrêté d'exploitation de la carrière autorise l'activité suivant les horaires : 8H à 11H45 et de 13H15 à 17H30. Ils proposent de les modifier pour avoir une meilleure souplesse, surtout pendant les pics d'activités, sur la période estivale les livraisons (départ des camions à 7H) pourraient se faire plus tôt (horaires décalés suite aux fortes chaleurs) les clients estiment que les camions arrivent trop tard. Cette modification va permettre à la maintenance d'intervenir sur l'exploitation en dehors des horaires de production.

La nouvelle amplitude horaire proposée est de 6H à 20H.

Il est proposé au Conseil de donner un avis consultatif à ce sujet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le projet de modification de l'amplitude horaire de la Carrière.

2. Validation de la coupe de bois et reboisement au plateau de la Capelette/travaux subventionnés par Le PEFC.

20190204DL13

3.5.1

Monsieur le Maire, fait part au Conseil Municipal des propositions de l'Office National des Forêts pour la programmation de l'abattage et du reboisement (résineux) au niveau du plateau de la capelette (parcelle de 8.43HA), 2 scénarios sont proposés :

SCENARIO 1 BIS

ON TRAITE TOUTE LA ZONE EN 1 FOIS

		A	B	
Surfaces concernées	Trouées existantes (ha)	0.77	0.64	1.41
	Zones à déboiser (ha)	5.04	1.98	7.02
	Zone du projet (ha)	1.41	7.02	8.43

Martelage	7.02 ha à 287 m3 / ha de récolte prévisionnelle (m3)	2015
-----------	--	------

Recettes (prévisionnelles)	12 € / m3 x 2015 m3 (€)	24177
----------------------------	-------------------------	-------

Reboisement	Préparation du sol / Fourniture des plants / Mise en place (€)	46619
Travaux	3 Dégagements de plantation à N+1 / N+2 / N+3 (€)	20232
Maîtrise d'œuvre ONF	12 % des dépenses (reboisement + travaux) (€)	8022
Total des dépenses HT (€)		74873

MONTAGE FINANCIER PREVISIONNEL

	Total	A l'hectare
Coût de projet	74 873.12 €	8 881.75 €
Subvention demandée à 60 %	42 150.00 €	5 000.00 €
Dette FFN	10 421.62 €	1 236.25 €
Reste à charge	43 144.74 €	3 881.75 €
Recettes réinvesties	18 967.86 €	2 250.04 €
Sur 4 ans (durée des travaux)	4 741.97 €	562.51 €

SCENARIO 2

ON NE TRAITE QUE LA MOITIE DE LA ZONE (L'AUTRE MOITIE TRAITEE A POSTERIORI)

Surfaces concernées	Trouées existantes (ha)	0.77
	Zones à déboiser (ha)	3.23
	Zone du projet (ha)	4.00
Martelage	4 ha à 266 m3 / ha de récolte prévisionnelle (m3)	859
Recettes (prévisionnelles)*	12 € / m3 x 859 m3 (€)	10310
Reboisement	Préparation du sol / Fourniture des plants / Mise en place (€)	22120
Travaux	3 Dégagements de plantation à N+1 / N+2 / N+3 (€)	9600
Maîtrise d'œuvre ONF	12 % des dépenses (reboisement + travaux) (€)	3806
Total des dépenses HT (€)		35526

MONTAGE FINANCIER PREVISIONNEL

	Total	A l'hectare
Coût de projet	35 526.40 €	8 881.60 €

Subvention demandée à 60 %	20 000.00 €	5 000.00 €
Dette FFN	5 210.81 €	1 302.70 €
Reste à charge	20 737.21 €	3 881.60 €
Recettes réinvesties	10 427.05 €	2 606.76 €
Sur 4 ans (durée des travaux)	2 606.76 €	651.69 €

Monsieur le Maire, propose de partir sur le scénario 1 bis, il informe le conseil que les travaux, pourront être programmés, qu'après l'accord de la subvention demandée au PEFC (60%) dans le cadre de la gestion durable de la forêt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ▶ **Valide** les travaux suivant le scénario 1 bis;
- ▶ **Autorise** Mr le Maire à solliciter la demande de subvention auprès du PEFC ;
- ▶ **Programme** les travaux uniquement après l'accord de cette subvention ;
- ▶ **Mandate** Mr le Maire pour toutes démarches relatives à ce dossier.

3. Validation vente parcelle (A1389) au profit de Mr FOURASTIE Christian.

20190204DL14

3.5.1

Monsieur Didier TAILLIS, informe l'assemblée que suite à la proposition de cession et déclassement de la parcelle au profit de Mr FOURASTIE Christian (délibération n°20171218DL65), le géomètre nous a transmis un plan d'arpentage avec la superficie exacte de la parcelle 101 m², ainsi que la numérotation de cette nouvelle parcelle qui devient « A1389 ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ▶ **Valide** la cession et le déclassement de la parcelle A1388 (contenance 24 m²) ;
- ▶ **Décide** de céder cette parcelle à Mr FOURASTIE Christian pour la somme de 10€/m² ;
- ▶ **Dit** que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur ;
- ▶ **Mandate** Mr le Maire pour toutes démarches relatives à ce dossier.



QUESTIONS DIVERSES

- ↪ **Lettre ouverte pour le maintien des consultations médicales** : Monsieur le Maire, donne lecture d'une lettre ouverte, suite à l'ouverture de la maison de santé pluridisciplinaire sur la commune de Verdalle. Il est proposé que des consultations soit toujours assurées sur la commune de Dourgne pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Cette lettre sera déposée au secrétariat de la mairie et dans les commerces, les administrés pourront en prendre connaissance et la signer.
- ↪ **Prochaine date de Conseil** : Fin février début mars, vote du compte administratif et fin mars, début avril, vote du budget.
- ↪ **Permanence GROUPAMA** : Les communes de St Avit et St Amancet ont répondu favorablement pour la mise en place d'une permanence de la Caisse Locale GROUPAMA.
- ↪ **Goûter des aînés** : Monsieur le Maire, demande de l'aide aux élus pour la mise en place du goûter des aînés qui aura lieu à la MJC le mercredi 06 février à partir de 15H.
- ↪ **Elagage** : Les travaux d'élagage de la place des Promenades sont terminés depuis le vendredi 1^{er} février.
- ↪ **Assainissement En Calcat** : Les travaux devraient être terminés fin de semaine 6.
- ↪ **Route d'Arfons** : La route doit être ré-ouverte à la circulation fin de semaine 6.

L'ordre du jour étant épuré, la séance est levée à 19H10.